



## TEAMSTERS CANADA RAIL CONFERENCE

---

### CONFÉRENCE FERROVIAIRE DE TEAMSTERS CANADA

1710 - 130 Albert Street  
Ottawa, ON - K1P 5G4

Tel: (613) 235-1828  
Fax: (613) 235-1069  
[www.teamstersrail.ca](http://www.teamstersrail.ca)

Le 15 septembre 2009

Mise à jour sur les négociations avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Destinataires : Tous les dirigeants de la division du CN

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Comme vous le savez, votre comité de négociation s'est réuni avec des représentants de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada du 8 au 13 septembre 2009 pour une autre séance de négociation collective.

Malgré le grand progrès réalisé au cours de ces négociations, dont la résolution de quelques problèmes mineurs, rien n'a bougé pour ce qui est des problèmes majeurs. Nous avons proposé à la compagnie une entente de 18 mois qui intégrerait les normes de l'industrie en matière de salaires et d'avantages sociaux, sans aucune modification aux règles de travail. La compagnie a catégoriquement rejeté notre offre. Elle demeure néanmoins sur la table puisque nous jugeons qu'un contrat de travail de 18 mois nous mènerait à la date d'échéance de la convention collective des CAT et que la mauvaise conjoncture économique du pays serait alors derrière nous.

Aussi, vous avez pu entendre circuler des rumeurs, apparemment initiées par la compagnie, que les négociations doivent aboutir au plus tard le 18 septembre 2009, sans quoi une grève sera déclenchée ou un lock-out sera décrété dès le 19 septembre 2009. Cette rumeur initiée par la compagnie nous laisse perplexes. Le but apparent serait de simplement semer la controverse parmi nos membres ainsi que les transporteurs qui dépendent de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada. Comme nous l'avons répété à maintes reprises, notre but est de négocier un protocole d'accord acceptable.

Pour vous dresser un bref survol du processus, la période d'accalmie de 21 jours prend fin le 18 septembre 2009. Ainsi, ni l'une ni l'autre des parties ne peut donner un avis de grève ou de lock-out avant cette date. La période d'avis de grève ou de lock-out est de soixante-douze (72) heures, et l'avis doit être donné par écrit à l'autre partie ainsi qu'au gouvernement fédéral, conformément aux exigences du *Code du travail du Canada*.



Le 15 septembre 2009

Page 2

De plus, un différend demeure entier entre les parties concernant l'entente sur le maintien des activités, dont une décision définitive est attendue du CCRI. L'absence d'une entente sur le maintien des activités interdit à l'une ou l'autre des parties de déclencher une grève ou de décréter un lock-out d'ici à ce que le CCRI ait rendu sa décision. Par la suite, les deux parties seront libres d'exercer des moyens de pression.

Vous savez aussi que nous sommes en train de tenir un vote de grève pour obtenir l'autorisation d'imposer des sanctions économiques contre la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, au besoin. Un des principaux points sur lesquels nos discussions achoppent est la proposition patronale d'« établissement de calendrier », ce qui est simplement une belle façon de dire « taux de salaire horaire ». Cette nouvelle terminologie semble camoufler l'intention véritable de la compagnie, soit d'éviscérer notre convention collective et d'éliminer des jours de repos, des limites sur le nombre de kilomètres parcourus, des jours de congé annuel et plusieurs autres avantages. Nous reculerions alors tous au début du siècle. Nous refusons de négocier dans le passé et de renoncer à des acquis collectifs négociés en échange du sang, de la sueur et des larmes de nos membres.

Pour conclure, soyez assurés que votre comité de négociation demeure ferme dans son intention de négocier un nouveau protocole d'accord. Nos prochaines séances de négociation avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada se tiendront au cours des semaines du 21 septembre 2009 et du 5 octobre 2009.

Merci pour votre patience et votre soutien durant cette période difficile.

En toute solidarité,

Les membres de votre comité de négociation national

D.J. Shewchuk  
Président

René Leclerc  
Président général

Paul Vickers  
Président général

Bruce Willows  
Président général

/ep